



Centres Ressources Illettrisme et Analphabétisme de la Région Centre

Singulier Pluriel

Bulletin d'information des CRIA de la Région Centre

Numéro 4 - Mai 2004

Identifier acquis et besoins, prescrire un parcours, assurer le suivi et la liaison entre les différents acteurs: naissance des Centres de Positionnement Linguistique.

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le positionnement linguistique du FASILD</i>	P1
<i>Accueil et orientation: formation des médiateurs</i>	P2
<i>Actualité de l'ANLCI</i>	P2
<i>Création d'un Atelier de Savoirs de Base</i>	P3
<i>Journée régionale : illettrisme - entreprise</i>	P4

Positionnement linguistique FASILD

Le choix régional

Repérage, prescription, positionnement ,accompagnement et suivi.....Telle est la trajectoire idéale de toute personne désireuse d'acquérir ou réacquérir la maîtrise des savoirs fondamentaux..

Repérer les publics présentant des difficultés de maîtrise des savoirs de base constitue une réelle difficulté.

Les obstacles sont multiples : -mise en place de « stratégies d'évitement » de la part des personnes en situation d'illettrisme

-manque d'outils ou simplement de formation adaptée de la part des responsables de l'accueil

-tabou culturel propre à notre société de lettrés

-masquage de ces situations par l'environnement personnel ou professionnel.

L'ensemble des financeurs est conscient de cette difficulté et participe désormais à la mise en place de centres de

positionnement linguistique dont l'objectif est d'aider les personnels des structures d'accueil dans le processus de prescription et d'accompagnement .

L'organisation par département

Le FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations) a mandaté, pour 2004 , le groupeement solidaire constitué par le CRIA 41, le CRIA 18 , le CRIA 37 , et le CRIA 45 pour mener ces positionnements .

Toute personne souhaitant suivre une formation financée par cet organisme sera positionnée lors d'un bilan de prescription et d'évaluation linguistique (BPEL).

Pour la région centre, le CRIA 41 est chargé des bilans pour le Loir et Cher et l'Indre , le CRIA 45 pour le Loiret et l'Eure et Loir, le CRIA 18 pour le Cher et le

CRIA 37 pour l'Indre et Loire.

Ce dispositif s'adresse à des personnes étrangères ou d'origine étrangère , de plus de 26 ans avec un niveau d'étude inférieur ou égal au bac, en situation régulière sur le sol français.

Pour les lieux et les horaires de rendez vous il est nécessaire de se rapprocher du CRIA concerné.

Le positionnement linguistique devra :

- identifier les acquis et réaliser un diagnostic précis des besoins en formation
- proposer au bénéficiaire et au prescripteur un parcours de formation
- assurer le suivi de la personne
- analyser les résultats et évaluer l'atteinte des objectifs en fin de formation
- assurer la liaison entre les différents acteurs.

Isabelle DAUMAS
CRIA 41

Singulier Pluriel

Journal d'information des Centres Ressources Illettrisme et Analphabétisme de la Région Centre
Parution: 3 numéros par an
Responsables de la publication: Les directeurs des 7 CRIA
Diffusion: 2500 exemplaires
Ce numéro 4 a été réalisé par le CRIA d'Eure et Loir
Rue Vincent Chevard
28000 CHARTRES
Mise en page: Flore Foulon

E
D
I
T
O
R
I
A
L

Avril 2004, l'entreprise est d'ores et déjà un champ d'investigation acquis à la lutte contre l'illettrisme. L'«offensive » en direction du monde du travail que préparaient déjà dans ses pages et sur le terrain, les acteurs du monde associatif engagés dans la Lutte contre l'illettrisme au niveau régional et les institutions nationales concernées, (ANLCI , Ministère de l'Emploi) a bel et bien eu lieu. Reste que cette rencontre n'était pas sans compter quelques paramètres anxigènes pour nous acteurs engagés.

Si l'augmentation des niveaux des savoirs de base des salariés est maintenant inscrite au titre de la formation professionnelle tout au long de la vie dans les textes officiels, l'enjeu fondamental reste toujours le sauvetage d'un public mis à la marge d'un contexte socio-économique sans demi-mesure.

Et force est de constater encore aujourd'hui sur le terrain, que le monde de la formation et celui de l'entreprise ont à charge de réconcilier deux cultures dont les antagonismes vont resurgir à chaque mise en place de projet partenarial. Invitons les acteurs de la formation professionnelle, ainsi que les partenaires de l'entreprise à réfléchir à ces questions que nous aurons le loisir d'approfondir lors de la prochaine rencontre régionale qui aura pour thème : « Illettrisme et Entreprise ».

Accueillir et orienter

Depuis plusieurs années, des actions de formation de proximité visant à l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'illettrisme sont mises en place dans le cadre du programme IRILL (Insertion, Réinsertion, lutte contre l'illettrisme).

Ce programme est géré et financé par le ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, avec le soutien du FSE (fonds Social Européen)

La circulaire DGEFP, relative à la mise en œuvre de ce programme IRILL rappelle l'importance du repérage et de l'accueil des personnes en situation d'illettrisme. Selon madame Marie Thérèse GEOFFROY, directrice de l'ANLCI « l'accueil est un moment crucial où naissent les espoirs. C'est une étape fondamentale du parcours ainsi que l'accompagnement tout au long de la formation ».

C'est dans le cadre du plan d'action de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme que le chargé de mission régionale de l'ANLCI, et l'animatrice régionale du réseau des missions locales et des PAIO (Permanence d'Accueil, d'information et d'orientation) ont organisé des réunions de travail avec les acteurs concernés et les responsables des CRIA (Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme). Elles ont pour but de favoriser l'échange des pratiques et l'émergence d'un réseau local grâce au développement d'un langage commun.

Ces réunions nous ont permis d'élaborer un

« l'accueil est un moment crucial où naissent les espoirs. C'est une étape fondamentale du parcours ainsi que l'accompagnement tout au long de la formation ».

certain nombre de propositions notamment dans le domaine de la formation pour les années 2004 et 2005.

Nous sommes heureux de vous informer d'ores et déjà qu'une session de formation d'une durée de trois jours en direction des chargés d'accueil, des conseillers techniques des missions locales et des PAIO, du personnel ANPE, du réseau information jeunesse, des centres d'aide à la décision ...aura lieu sur chaque département, à partir du deuxième semestre 2004.

Elle sera animée par les CRIA, en appui sur un réseau d'intervenant, et portera sur :

- la sensibilisation (présentation des situations d'illettrisme, outils de repérage et offre de formation existante)
- la professionnalisation (appréhension des difficultés rencontrées par le public, démarche d'orientation et de suivi de la

personne)

Tout acteur concerné par cet axe de travail est invité à faire part de ses attentes et besoins mais aussi de ses observations au CRIA de son département.

Marie WULLAERT- CRIA 45



Éléonore POIRIER

Animatrice régionale Missions Locales et PAIO



Jean-Christophe RALEMA

Chargé de mission régionale anlci

L'ACTUALITE DE L'ANLCI : LES PLANS RÉGIONAUX DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

L'année 2004 verra la mise en place, dans l'ensemble des régions de France, de plans régionaux de lutte contre l'illettrisme qui seront animés et coordonnés par les chargés de missions régionales de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) conformément à la circulaire du Premier ministre du 20 juin 2001.

Le cadre national de référence pour l'accès de tous à la lecture, l'écriture et aux compétences de base approuvé par le Conseil d'administration de l'ANLCI, et les états des lieux régionaux réalisés en 2002 et actualisés en 2003 serviront de base de travail à la réflexion des comités de pilotage régionaux qui mèneront à bien l'élaboration et le suivi de la réalisation de ces plans.

L'objectif des ces plans est « d'organiser l'action des pouvoirs publics, de la société civile et des acteurs de l'économie pour que les personnes en situation d'illettrisme parviennent à réaliser de manière plus autonome les activités courantes de leur vie quotidienne ou professionnelle ».

Ces plans seront élaborés dans le cadre d'un « large partenariat pour prendre en compte la variété des situations et appréhender la personne dans sa globalité ».

Le plan régional explicite les engagements que chaque acteur institutionnel service de l'État,

collectivité territoriale ou locale prend dans son domaine pour faire reculer l'illettrisme.

Pour l'ANLCI, « le plan régional est un moyen de rendre lisible la contribution de chacun à la politique publique de lutte contre l'illettrisme, il s'articule clairement avec l'ensemble des autres politiques publiques ». « Il est une mise en cohérence et une organisation des moyens autour d'objectifs stratégiques et opérationnels d'une politique publique qui prend en compte les besoins des populations cibles ».

Les chargés de missions régionales sont accompagnés dans la conception des plans régionaux par l'ANLCI qui a organisé depuis novembre 2003 une session de formation autour de la question de l'évaluation des politiques publiques, un rassemblement national des chargés de mission et des rencontres individuelles pour travailler autour de la méthodologie d'élaboration de ces plans.

Jean-Christophe RALEMA
Chargé de mission régionale

**« Analyser les besoins,
organiser et développer les
moyens, mesurer les
effets »**

De la naissance d'un atelier de savoirs de base

Au printemps 2002, le Conseil Général finançant l'organisme de formation I.D. FOR.S.S. Croix Rouge, l'informe de ses préoccupations : l'action de LCI (Lutte contre l'illettrisme) est notamment mise en place et organisée dans le cadre du RMI. Or, peu de bénéficiaires ont été orientés par les travailleurs sociaux. Le Conseil Général induit alors la nécessité de repenser et d'organiser un partenariat avec les travailleurs sociaux afin de réfléchir sur une méthodologie pour mobiliser les bénéficiaires du RMI en situation d'illettrisme.

Le cadre du quartier du Sanitas semblait opportun pour réaliser une action : le Sanitas est un quartier populaire de 4500 logements au cœur de la ville de Tours. Singulier Pluriel s'est intéressé au montage de cette action qui pourrait en inspirer d'autres.

La première démarche de l'organisme de formation I.D. FOR.S.S. Croix Rouge fut de prendre contact avec la CLI (Comité Local d'Insertion de Tours Centre) afin de faire un premier repérage des personnes en situation d'illettrisme et d'apprentissage de la langue (FLE Français Langue Étrangère et analphabète)

Une commission de travail a été mise en place avec les assistants sociaux du quartier du Conseil Général et du CCAS (Conseil Communal d'Action Sociale), la Régie de quartier, l'association Livre Passerelle (qui se préoccupe de la prévention de l'illettrisme et travaille aussi sur ce

quartier) et le CRIA 37.

Suite au repérage, cette commission a pu faire plusieurs constatations : le manque de mobilité du public et le cloisonnement entre les associations travaillant sur ce quartier.

Des points importants ont été décidés : le but premier est que les personnes en situation d'illettrisme, habitant le quartier, sachent que cet atelier existe. Il est proposé d'inscrire la démarche dans le contrat d'insertion uniquement quand elle est effectuée afin de respecter l'acte de volontariat de la personne.

Le lieu de l'atelier des savoirs de base a été choisi par les travailleurs sociaux : un lieu central, dans un bâtiment connu du public -le Centre de Vie- : la bibliothèque du quartier (le jour de sa fermeture). La bibliothèque est près de la halte-garderie où un accord a été passé pour faciliter la garde des enfants.

Les travailleurs sociaux peuvent venir sur l'atelier voir le fonctionnement, de façon à mieux pouvoir en parler aux nouveaux apprenants. Les médiateurs ont la possibilité d'accompagner la personne à l'atelier ; pour la médiation et la mobilisation, une rencontre triangulaire avec le formateur et le médiateur peut être organisée si la personne a besoin d'être accompagnée dans sa démarche et pour s'exprimer autour de la formation - honte, inquiétude, organisation

familiale

Des anciens apprenants ont accueilli les nouveaux en leur expliquant ce qu'ils avaient appris, comment l'atelier se déroulait et ce qui avait changé dans leur vie depuis qu'ils savaient lire - des travailleurs sociaux étaient aussi présents pour les écouter .

Quatre mois après la première rencontre avec la CLI, l'atelier démarrait.

Aujourd'hui, des ateliers sont mis en place les lundis, mardis et jeudis, de 14h à 16h.

Depuis le départ, une trentaine de personnes ont participé à ces ateliers.

A travers cette action quelques soucis demeurent : il est toujours difficile de mobiliser les bénéficiaires du RMI, les personnes fréquentant les ateliers ont des problématiques lourdes liées à la précarité, ce qui entraîne de l'absentéisme car tout imprévu est déstabilisant.

Une commission de coordination se réunit tous les trois mois avec les différents acteurs du quartier travaillant à une dynamique commune. Une fête de quartier est née, rassemblant les différentes associations avec une radio émettant pour une semaine ; un Point Rencontre est en train de se créer dans le Centre Social de ce quartier.

Comme quoi une action de LCI peut être aussi un moteur à la dynamisation d'un quartier .

Claire CARRE - CRIA 37

L'illettrisme : de quoi parle-t-on?

Plusieurs millions de personnes sont concernés et la France n'est pas épargnée. Agir contre l'illettrisme suppose de changer les représentations, de sensibiliser par tous les moyens l'ensemble des populations pour permettre l'entrée en formation.

Cet ouvrage, *L'illettrisme, mieux comprendre pour mieux agir*, vous permettra d'avoir une vision claire et précise de la problématique.

Écrit conjointement par Marie Thérèse GEFROY directrice de L'ANLCI* et par Valérie Grasset-Morel journaliste à l'Agence Éducation, Emploi, Formation, il est publié par les éditions MILAN avec le soutien de la Fondation Gaz de France.

* « Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme »



Le LETTRIS nouveau est arrivé !

Auteurs :

Alain BENTOLILA,
Claude BOUTHIER

Béatrice FRAENKEL
Marie-Alix GIRODET
Jean-Pierre LECLERE
Jean MESNAGER
Irène PFEFFER

Editions Nathan, 2003

LETTRIS, méthode pour comprendre, lire, écrire et calculer destinée à la formation des adultes, vient de paraître dans une nouvelle version.

Le coffret offre comme précédemment des séries de fiches sur les axes *Cognitif*, *Lecture* et *Écriture*, qui ont été réactualisées.

Mais la nouveauté réside tout d'abord dans l'adjonction d'un nouvel axe : l'axe *Calcul* -alors que l'axe Oral, présent dans la version de 1995 a disparu- qui propose notamment un abaque (sorte de boulier) et autre matériel à manipuler pour acquérir la numération (bandes de Napier,...).

Nouveauté également: un cédérom proposant des activités de lecture

et de calcul complémentaires aux outils papier .Ce cédérom est tout particulièrement remarquable par le véritable traitement de l'erreur qui y est proposé ainsi qu'une oralisation des consignes et autres écrits, ce qui permet un véritable temps de travail en autonomie pour les apprenants.

Un Livret du Formateur pour chacun des axes -proposant un descriptif des séquences pédagogiques correspondant à chacune des fiches- et un Livret du stagiaire.

Chacun des axes est organisé en trois niveaux de difficulté.

Les fiches (55 par axe) ont été réactualisées en tenant compte des apports les plus récents de la recherche et de l'expérience du terrain.



Hélène PIERRON LEVEQUE
CRIA 18



La fondation Caisse d'Épargne a fait don de deux exemplaires du nouveau LETTRIS à chaque CRIA de la région; vous pourrez l'emprunter ou le réserver en contactant directement votre Centre de Ressources départemental (ou le CDDP pour le Cher).

JOURNEE REGIONALE: ILLETTRISME - ENTREPRISE

Les deuxièmes rencontres régionales de la lutte contre l'illettrisme: le 4 novembre 2004

Lors du bilan de la journée du 8 avril 2004 qui fit l'unanimité de la part de l'ensemble des participants, il fut décidé de donner une suite en 2004 à partir d'une nouvelle thématique.

Le thème et la date sont désormais arrêtés : « savoirs de base & monde du travail » le 4 novembre 2004, au centre de conférences d'Orléans.

Des réunions de sensibilisation des acteurs de l'entreprise vont se dérouler dès le printemps sur les bassins d'emploi de la région afin de recueillir leurs attentes et interrogations.

De même, un état des lieux des différentes actions et expérimentations de lutte contre l'illettrisme à

destination des salariés d'entreprise est en cours.

Parmi les thématiques qui seront abordées, citons : La VAE et les situations d'illettrisme ; l'intégration dans le monde du travail des jeunes ne maîtrisant pas les savoirs fondamentaux,

Un « groupe action » s'est constitué afin de conduire l'ensemble de cet ambitieux projet qui devrait constituer un des grands temps forts de l'animation régionale en fédérant les différents opérateurs concernés pour une journée d'échanges, première du genre par son ampleur en Région Centre.

Vous souhaitez témoigner sur le sujet

ou vous impliquer dans cette opération, contactez :

François-Xavier ROY
Astrolabe Châteauroux
02 54 08 13 50.

